

INDEX ALPHABÉTIQUE

	N° Fiche
A	
Absorption d'entreprise	B52.1
Accord collectif	B21-B51-B52-B70
Accord de branche	B22
Accord référendaire	B23-B51-B52.1
Acte d'entreprise (contenu formel - contenu technique)	B30-B31
Adhésion obligatoire ou facultative	A12-A20-A42
Annuités garanties	D40
Appel d'offres (exemple de cahier des charges)	D90
Article 39 alinéa 1 du Code Général des Impôts	C11
Article 82 - Article 83 du Code Général des Impôts	A12.1
Article 156 alinéa 1 du Code Général des Impôts	A42
B	
Bénéficiaires	A20
■ en cas de vie	A21
■ en cas de décès avant la liquidation de la retraite	A22
■ en cas de décès après la liquidation de la retraite	A23
C	
Calcul des limites fiscale et sociale	C70
CAREL	A11.1
Charges sociales sur cotisations	A30.1
Charges supportées par l'entreprise	C12
Choix du système	A15
Comité d'entreprise (rôle - consultation - information)	B40
Consultation des salariés	B23
Contrat de groupe d'assurance vie «non rachetable»	D70
Contrôle du régime de retraite supplémentaire	B41
COREVA	A11

C (suite)

Cotisations

- aux contrats à adhésion facultative ou individuelle C24
- de retraite supplémentaire C20.1
- de sécurité sociale C20

Cotisations définies A12-A21.1-A22-A24-C60-D31

CRDS C50

CSG C50

D

Décision unilatérale de l'employeur B24-B51-B52

Décret n° 94-775 du 5 septembre 1994 A41

Déductibilité fiscale C21-C35

Dénonciation d'un régime de retraite supplémentaire B50-B52

Départ de l'entreprise A24

Désignation de l'organisme assureur B22

Différentes méthodes de l'engagement D12

E

Engagement de l'entreprise B11-D11

F

Financement du contrat d'assurance D50

Fiscalité des cotisations

- pour l'entreprise C10
- pour le salarié C20

Fiscalité des prestations C25

Fiscalité des produits financiers (hors PEP) A30

Fonctionnement technique d'un contrat de retraite géré par un organisme assureur D30-D30.2

Fonds collectif D30-D70

Fonds de pension A11

Fonds de service des rentes D30-D70-D83.2

FONPEL A11.1

Forfait social C34-C50-C50.1-C60-E.3

Fusion d'entreprises B52.1

G

Garantie dépendance	D40
Gestion du contrat d'assurance	D20
Gestion en francs	A13-D82
Gestion en points	A13
Gestion en unités de compte	D83
Gestion externe - Gestion interne	A13-A20.1
Gestion financière d'un régime de retraite supplémentaire	D80
Gestion par génération ou par âge	D84

I

Indemnités de fin de carrière (IFC)	A26.2
Information	
■ de l'entreprise	B60-D60
■ des représentants du personnel	A20
■ des salariés	A20-B60
■ du comité d'entreprise	B40
Institutions de prévoyance	B27
Instruction DGI - 4E-85 du 5 avril 1985	A25.4

L

Limites de déductibilité	C22
Loi «Madelin»	A11
Loi n° 94-678 du 8 août 1994	A40

M

Mandataires sociaux	A21-B26
Mise en place d'un régime de retraite supplémentaire	B10-B20
Mise en place d'un système collectif à adhésion obligatoire	A20
Modification d'un régime de retraite supplémentaire	A20.1-B10-B51-D85

N

Normes comptables (Françaises - FAS 87 et 88 – IAS19 – IFRS)	D et suivantes
--	----------------

O

OPCVM	D83.1
-------	-------

P

PERCO (plan d'épargne pour la retraite collectif)	A43
PERE (plan d'épargne retraite entreprise)	A25
Plan d'épargne d'entreprise	A31
Plan partenarial d'épargne salariale volontaire	A31
Plan groupe en assurance vie	A30
PREFON	A11
Prestations définies	A12-A21.1-A22 C60-D30-D50

R

Rachat	A24.1
Rapport annuel sur les comptes	B61
Redressement judiciaire de l'entreprise	B52.2
Référentiels comptables applicables	D13
Régime social des cotisations	C30
Régime social des prestations	C40
Régimes à cotisations définies	A12-A21.1-A22-A24 C60-D31
Régimes additifs	A25
Régimes à prestations définies	A12-A21.1-A22-A26 C60-D30-D50
Régimes collectifs à adhésion obligatoire	A22
Régimes collectifs ou individuels	A12
Régimes différentiels	A26.1
Régimes facultatifs à adhésion individuelle	A21.1-A22.1-C60
Réintégration des excédents	C61
Rente en unités de compte	D40.1
Revalorisation des rentes	D30.1-D40
Réversion	A23
Réversion multiple	D30.2

S

Scission d'entreprises	B52.1
Sortie en capital	A30-C33.1
Suppression d'un régime de retraite supplémentaire	A20.1-B52.1
Sur provisionnement	D51
Systèmes collectifs à adhésion individuelle et facultative	A30
Systèmes collectifs à adhésion obligatoire	A20

T

Tables de mortalité	D23.3-D23.4
Tableau récapitulatif PERCO	A43.2
Tarification du contrat d'assurance	D20
Taux de cotisation des régimes à cotisations définies	A24
Taux de réversion	D40
Taux d'intérêt minimum garanti	D22
Taux d'intérêt technique	D21-D40
Taxation de l'excédent éventuel	C23
Taxes et participations assises sur les salaires	C14
Taxes sur les conventions d'assurance	C15
Traitement comptable et fiscal	D10-D14
Transfert des provisions en cas de changement d'assureur	D70
Transformation	
■ d'un régime à prestations définies en régime à cotisations définies	A26.5
■ d'un régime de retraite facultatif en contrat à adhésion obligatoire	B42

U

Unités de compte	D40.1
Usage	B25-B51-B52.1

